



## COMMISSION DES TERRAINS ET I.S.

### COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 10 JUIN 2025

#### Eclairages saison 2024-2025.

Les clubs qui désiraient programmer des rencontres en nocturne pour la saison 2025-2026, doivent vérifier l'homologation de leur éclairage et son niveau de classement.

En cas de doute, prendre contact avec la CDTIS ( mail :terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr )

**Zone de sécurité : La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage), pour une distance minimum de 2.5m (article 3.3 règlement T&IS juillet 2021).**

#### Glossaire :

C.F.T.I.S. = Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. = Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. = Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

#### Contrôles :

Mairie de Veigy-Foncenex Stade Municipal 1 NNI 742930101 : Contre visite Renouvellement Classement Installation le 05/06/2025

Mairie de Thonon Les Bains Stade J. Moynat NNI 742810101 : Visite Renouvellement Classement Eclairage

#### Classements

##### PV CFTIS N°11 du 19/06/2025

La C.F.T.I.S. confirme les propositions de classement transmises par la C.R.T.I.S de la Ligue au procès-verbal n° 10 du 12 juin 2025.

##### PV CRTIS N°10 du 12/06/2025

#### 1. Classement des installations

##### 1.1 Classement initial

##### 1.2 Confirmation de classement

#### VEIGY FONCENEX - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 742930101

Cette installation, non clôturée, était classée au niveau T6 PN, à l'échéance du 19/01/2025.

La C.R.T.I.S de LAuRAFoot prend connaissance :

de la demande de confirmation de classement de la mairie, le 05/06/2025, du rapport de visite de M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex, le 05/06/2025, de l'AOP, et du plan des vestiaires.

La commission acte une non-confirmité mineure sur la hauteur des buts à 11 (Règlement FFF Edition 2021, 2.44 m).

La commission acte une non-conformité mineure et recommande une protection des acteurs de jeu, au droit des abris, par des barrières VAUBAN.



La commission rappelle que la zone technique doit être tracée selon la réglementation FFF.  
Au regard des documents transmis, sous réserve de lever les non-conformités mineures pour la reprise du championnat et d'appliquer la recommandation sur la protection des abris, la commission classe l'installation au **niveau T6 PN, à l'échéance du 12/06/2035.**

### **1.3 Changement de niveau de classement**

#### **BONNEVILLE - STADE DE L'U.I.F.M. - NNI 740420301**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission retire l'installation du classement.

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **POUGNY - STADE DE LA FIN - NNI 13080101**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, **la commission retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du district Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **SCIONZIER - STADE MUNICIPAL - NNI 742641101**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **BEAUMONT - STADE FRÉDÉRIC MEYER 2 - NNI 740310102**

Cette installation, clôturée, a été retirée du classement, à l'échéance du 07/12/2033, dans l'attente de levées de non conformités majeures sur les zones de sécurité.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance du rapport de visite de M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District de Haute Savoie Pays de Gex, le 28/05/2025.



La commission acte que les zones de sécurité sont conformes. La commission acte qu'il n'y a pas d'abris pour les joueurs au niveau de l'aire de jeu. Les abris joueurs sont obligatoires à partir du niveau T5. Au regard des informations transmises, la commission classe l'installation au **niveau T6 PN, à l'échéance du 12/06/2035.**

#### **VINZIER - STADE MUNICIPAL - NNI 743080101**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex.

Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du district Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **CRAN GEVRIER - STADE DES GRÈVES 3 - NNI 740930103**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie de Pays de Gex.

Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **CRAN GEVRIER - STADE DES GRÈVES 2 - NNI 740930102**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **CLUSES - STADE INTERCOMMUNAL 3 - NNI 740810103**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, à l'échéance du 13/05/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement.**



Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du district Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **DUINGT - STADE MUNICIPAL - NNI 741080101**

Cette installation a été classée au niveau T7 PN, en 2015, sans visite de classement, à l'échéance du 07/07/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation.

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **MARNAZ - STADE ANGEL BOISIER 3 - NNI 741690103**

Cette installation est classée au niveau T7 PN, à l'échéance du 07/12/2025.

A ce jour, aucune compétition n'est programmée sur cette installation

La C.R.T.I.S de la LAuRAFoot prend connaissance des échanges entre la municipalité et M. Alain ROSSET, Président de la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex. Au regard des informations disponibles, la commission **retire l'installation du classement.**

Sur demande de la municipalité, sur une installation remise en configuration par rapport à la réglementation FFF Edition 2021, la C.D.T.I.S du District Haute Savoie Pays de Gex fera une visite de reclassement.

#### **Demandes Préalables Transmises**

Mairie de Vougy Stade Les Vernais 2 NNI 743120102 : DPI T6 le 03/06/2025

Mairie de St Félix Stade Municipal NNI 742330101 : DPE E6 LEDS le 20/06/2025

#### **Réunions Mairies /Clubs**

Mairie de Thoiry : Projet T3 SYN Stade J.Corcelle 2 NNI 14190102 le 03/06/2025

Mairie de Rumilly : Visite préparatoire classement terrains FootA8 et terrain T6